

recueillis dans les tranchées, ont été pour la Commission d'excellents indicateurs.

« Sous les yeux de la Commission étaient étalés les objets découverts jusqu'au 16 août courant. Les savants y ont reconnu :

« 1° Quarante-cinq médailles, dont onze *gauloises* et les autres *romaines*, une en argent et les autres en bronze ;

« 2° De nombreux débris de poterie, au milieu desquels se trouvent des spécimens de quatre espèces de poterie romaine cuite au four et un vase gaulois séché au soleil ;

« 3° Une pierre gravée, trouvée au pied du piédestal de la colonne sud-ouest du temple. Nous avons déjà parlé de la découverte de cette pierre : elle a 30 centimètres de hauteur sur 20 de largeur, et porte cette inscription en belles lettres onciales du deuxième ou du troisième siècle :

BAHVS

V. L. S. M.

(*Votum volvit libenter merito*)

« M. Valentin-Smith a relevé cette inscription pour l'étudier.

« 4° Une pierre tirée de la digue du moulin d'Intriaz, mentionnée pareillement dans un numéro précédent et soumise aussi à l'étude de la Commission ;

« 5° Une statuette de bronze, considérée par les antiquaires de la Commission comme étant une statuette phrygienne.

« 6° Deux clefs de forme bizarre et grossière, des clous, des épingles de toilette, de menus objets d'un usage inconnu ;

« 7° Des verroteries regardées comme très-précieuses ; un lambeau de verre contient surtout des couleurs vitrifiées, bien fondues, qui tendraient à faire remonter bien au-delà du moyen-âge la découverte des vitraux qui ornent nos vieilles basiliques ;

« 8° Des édifices romains renfermant des bains publics et des habitations particulières, dont la longue description a été faite ultérieurement ;

« 9° Une quantité réellement considérable de débris de tuiles et de briques romaines, placées dans le sol par cou-